



HAL
open science

Les “ Femmes auteurs, autrices ou auteuses ” selon Rétif de la Bretonne

Sandrine Aragon

► **To cite this version:**

Sandrine Aragon. Les “ Femmes auteurs, autrices ou auteuses ” selon Rétif de la Bretonne. Etudes rétiviennes Revue de la Société Rétif de La Bretonne, 2004, Etudes rétiviennes, 36, pp.PP 47-67. hal-02468341

HAL Id: hal-02468341

<https://hal.science/hal-02468341>

Submitted on 5 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sandrine Aragon. *Etudes Rétiviennes*, n°36, 2004.

Les « Femmes auteurs, autrices ou auteuses »¹ selon Rétif de la Bretonne

Au cœur de l'œuvre de Rétif de la Bretonne se trouvent deux thèmes omniprésents : les femmes et les livres, ou le monde littéraire. En évoquant « *Les Françaises* » ou « *Les Contemporaines* », tout comme en traçant des programmes de lecture pour ses personnages (dans *Le Paysan pervers* ou *La Paysanne pervers*), il ne pouvait donc omettre de parler des femmes auteurs de son temps. Sur ce sujet de polémique à la fin du XVIIIe siècle, Rétif de la Bretonne s'est engagé. Il a consacré une partie, dans *Les Contemporaines*, aux « Femmes Auteurs », au sein du chapitre sur « Les femmes de lettres » (tome 39) ; dans *Les Françaises*, il décrit « La fille d'esprit », qui envisage de faire un livre. Dans ces textes, Rétif de la Bretonne multiplie les discours condamnant toute entrée des femmes dans le cercle des écrivains, cependant il surprend parallèlement en citant un très grand nombre de femmes auteurs dans son œuvre. Dans ses fictions, le lecteur peut trouver plus de références à des œuvres ou des auteurs féminins que dans aucune autre œuvre de fiction de son temps : comment concilier ces discours enflammés et cette reconnaissance des auteuses ? Ses diatribes antiféministes contre les « autrices » semblent contredites par les panthéons de femmes auteurs qu'il édifie ; comment peut-il dénier et reconnaître à la fois l'accès des femmes à l'écriture ?

Rétif plus misogyne que Rousseau ?

Lorsque Rétif de la Bretonne entreprend d'évoquer le sujet dans la nouvelle des *Contemporaines*² intitulée : « Les Femmes auteurs », il commence par poser la question : « Est-il honnête, est-il louable, est-il utile que les femmes soient savantes, et qu'elles écrivent ? » et par répondre : « Non, pour le général : mais il peut y avoir quelques exceptions »³.

L'écriture mais également l'éducation féminine sont jugées néfastes, au nom de la corruption des mœurs qu'elles induisent :

« il est certain que les femmes-savantes, les femmes auteurs, annoncent toujours une nation corrompue, qui n'a plus la bonhomie des mœurs ; où la subordination est détruite, où les femmes sont adulées par les célibataires corrompus, et corrupteurs qui s'y trouvent en grand nombre. Jamais dans une nation bien réglée, on ne vit les femmes écrire (*) : *Lesbos* était la corruption même, lorsqu'elle produisit Damophile et que Sapho y fit ses vers charmants, mais dictés par une passion fougueuse.»⁴

¹ Rétif de la Bretonne, énumère ainsi ces trois dénominations dans la nouvelle CCXLV des *Contemporaines*, tome 39-40, Slatkine Genève-Paris, 1988 ; réédition du texte publié à Leipsick, en 1785, p. 32.

² La publication des *Contemporaines* s'étend de 1780 à 1785.

³ Rétif de la Bretonne, *Les Contemporaines*, tome 39-40, Slatkine Reprints, Genève-Paris, 1988 ; nouvelle CCXLV, p. 25. (Orthographe actualisée)

⁴ *Ibid*, p. 25-26.

L'affirmation s'inscrit dans la lignée des thèses rousseauistes de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* et du chapitre V de l'*Emile*. La femme auteur ne peut faire partie de la famille idéale, vertueuse et proche de la nature ; elle appartient à la ville et aux sociétés corrompues.

Rétif reprend ce discours sous la plume de Gaudet, dans la lettre CVII de *La Paysanne pervertie* (1784). Lorsque Gaudet entreprend de sermonner Ursule au sujet de ses velléités de devenir « autrice », il argumente en déclarant qu'une femme auteur perd tout pouvoir de séduction :

« (...) si je voyais à la promenade une jolie femme qui me plût infiniment (...) il suffirait de me dire : - elle est autrice : elle a fait tel et tel ouvrage pour m'inspirer à son égard un dégoût si complet, qu'il irait jusqu'aux nausées. »

Elle sort des « bornes de la modestie prescrite à son sexe » et devient par extension soupçonnée de tous les débordements sexuels :

« La première femme auteur est, je crois, Sapho : elle écrivit en vers, comme quelques unes de nos belles d'aujourd'hui. Je leur demande si elles souhaitent qu'on leur attribue les mœurs de cette lesbienne ? Toute femme qui se produit en public, par sa plume, est prête à s'y produire comme actrice, j'oserais dire comme courtisane : si j'en étais cru, dès qu'une femme se serait fait imprimer, elle serait aussitôt mise dans la classe des comédiennes et flétrie comme elles. »⁵

Gaudet propose d'inscrire les « autrices » au catalogue des actrices, qui les soustrait de l'autorité de leurs pères et les assimile à des prostituées. De l'acte d'écrire à l'acte sexuel, il n'y a qu'un pas pour l'auteur de Monsieur Nicolas, si fier des succès féminins dus à ses écrits.

Sapho est toujours évoquée, comme archétype de la femme auteur, afin d'assimiler les auteures à des viragos aux passions déviantes. Dans *Les Françaises*, la référence à Sapho est reprise pour noter la rupture avec la féminité et ses « devoirs » et il n'est plus question de ses « vers charmants ». Dans la nouvelle « La Fille d'esprit », dont l'héroïne bien nommée est Elise Toutlu, le discours tenu par un personnage-relais est plus violent :

« Que penser d'une femme qui bravant la pudeur, fait un livre et y met son nom ? Quoi ! vous dont l'apanage est la modestie, dont le devoir est la réserve, la retenue, le silence, vous vous élevez sur la scène du monde, comme un Baladin, comme une impudente Sapho, et vous venez régenter les hommes, les élever, les former, les instruire !... rentrez dans l'obscurité qui vous convient, jeune Etourdie : car, eussiez-vous soixante ans, sachez que la Femme la plus spirituelle n'a que la raison d'un garçon de seize ans : Fussiez vous Sapho, Deshoulières ; fussiez vous Riccoboni, c'est la vérité (...) »⁶

Les Françaises, se présentant, d'après le sous-titre, comme un livre destiné à diriger les femmes de tout âge, accentue l'interdit : non seulement l'écriture sort la femme du devoir de modestie et de soumission impartis à son sexe mais elle ne peut aboutir à des chefs-d'œuvre car la femme se trouve par nature dénuée d'une raison adulte.⁷ Rétif dépasse ici les discours

⁵ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, Cinquième partie, lettre CVII, Paris, Garnier Flammarion, 1972, p. 354-355.

⁶ Rétif de la Bretonne, IV^{ème} exemple : « La fille d'esprit », dans *Les Françaises ou XXXIV exemples choisis dans les mœurs actuelles propres à diriger les filles, les femmes, les épouses et les mères*, Ier volume : les filles, édition de 1786, rééditée par Slatkine reprints, Genève-Paris, 1988, p. 172

⁷ Rousseau ne donne pas un âge limite à l'esprit féminin, dans l'*Emile*, mais il affirme qu'il ne peut y avoir de grandes œuvres féminines, les écrits féminins valables ne sont que plagiat :

« Toutes ces femmes à grands talents n'en imposent jamais qu'aux sots. On sait toujours quel est l'artiste ou l'ami qui tient la plume ou le pinceau quand elles travaillent ; on sait quel est le discret homme de lettres qui leur dicte en secret leurs oracles. Toute cette charlatanerie est indigne d'une honnête femme. Quand elle aurait de vrais talents, sa prétention les avilirait. Sa dignité est d'être ignorée ; sa gloire est dans l'estime de son mari : ses

extrémistes de Rousseau, qui, s'il dénie tout génie aux femmes, ne donne pas un « âge limite » à leur esprit. Les deux hommes s'accordent sur le fait que l'homme possède le génie, la femme ne peut qu'imiter ; elle est faite pour plaire à l'homme et pour se subordonner à son mari. Rétif reprend les propos et les thèses les plus misogynes de Rousseau dans ses écrits qu'il destine pourtant à des lectrices de la fin des années quatre-vingt. Dans ces mêmes années, Condorcet donne une définition de la femme qui diffère de celle de Rousseau : elle se définit comme un être humain soit « un être sensible, capable de raisonner et d'avoir des idées morales »⁸ et une citoyenne à part entière. Dans les dernières décennies du siècle, des auteurs de romans libertins proposent des images de femmes écrivant sans ridicule. Rétif écrit après « l'horrible roman » de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, publié en 1782, dans lequel une femme, la marquise de Merteuil montre par ses lettres comment elle a réussi à se former en autodidacte et à rivaliser avec les hommes. Même si le roman satisfait la morale, Laclos défend dans son essai *De l'éducation des femmes*⁹ une femme naturelle avec une éducation similaire à celle de la marquise et non l'absence d'éducation des couvents, dont son roman a tracé les dangereux écueils avec l'exemple de Cécile Volanges. Dès 1775, Mirabeau publie, sous le manteau, *Le Rideau levé ou l'éducation de Laure*,¹⁰ roman dont l'héroïne éponyme est censée être l'auteur, après une éducation libertine « réussie ». Laure écrit l'histoire de sa vie à l'intention d'une amie ; dans *Félicia ou mes fredaines* (1775) d'Andréa de Nericiat, Félicia déclare publier ses aventures après une vie de courtisane. Des auteurs libertins de la seconde moitié du siècle donnent des portraits de femmes libres, souvent autodidactes, écrivant pour leur plaisir sans ridicule ; au contraire, elles se montrent séduisantes et lettrées.

Rétif de la Bretonne par ses discours contre les femmes auteurs, dans *Les Contemporaines*, *La Paysanne pervertie*, tout comme dans *Les Françaises* se situe donc dans la lignée des discours les plus extrémistes de Rousseau alors qu'il écrit dans les années où paraissent des images de femmes libres, égales et fraternelles, au moment où les femmes s'émancipent en politique, avant 1793 et les interdits des révolutionnaires.

Rétif : introducteur des femmes au panthéon des auteurs

Parallèlement à ces discours virulents, Rétif cite un grand nombre de femmes auteurs dans son œuvre. La dénonciation des *Contemporaines*, faisant de la femme auteur le stigmaté d'une société corrompue, est suivie d'une liste des femmes auteurs de l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Rétif évoque des françaises, des italiennes, des anglaises, des espagnoles et il donne quarante-cinq noms de femmes auteurs françaises du XVIII^e siècle en indiquant que sa liste n'est pas exhaustive :

plaisirs sont dans le bonheur de sa famille. »Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'Education*, livre cinquième, Garnier Flammarion, 1966, p. 536

⁸ Condorcet, notes pour son *Discours de réception à l'académie française*, publiées pour la première fois par K.M. Baker en 1977 dans *Studies on Voltaire* 169, cité par Elisabeth Badinter dans « L'éducation des filles selon Rousseau et Condorcet », [In] *Rousseau, L'Emile et la révolution*, Actes du colloque international de Montmorency (1989), Montmorency Paris, Universitas, 1992, pp.285-291.

⁹ Choderlos de Laclos, *De l'Education des femmes* (1783), dans éd. de Versini, *Œuvres complètes*, Gallimard, La Pléiade, 1979 ou publié séparément à Grenoble, éd. Jérôme Million, 1991.

¹⁰ Le roman est daté de 1775 ou 1777, Mirabeau l'a écrit en prison et il décrit un couple constitué d'un maître libertin et d'une jeune fille, à l'instar de Gaudet et d'Ursule, dans *La Paysanne pervertie* mais le beau « papa » forme Laure afin d'en faire sa compagne, qu'il souhaite forte et douée de raison. Son éducation diffère donc diamétralement de celle d'Ursule. (Mirabeau, *Le rideau levé ou l'éducation de Laure*, Babel, Actes sud, 1994).

« ...et tant d'autres dont les noms échappent à ma mémoire, mais qui sont connues de tout Paris, de tout le royaume par leurs livres, ou par les pièces qu'elles fournissent au Recueil intéressant des *Muses françaises* (si mal nommé *l'Almanach des Muses*)... »¹¹

Il reconnaît donc la valeur, ou du moins le succès de ces auteures. Il inclut une estampe représentant les neuf muses et les trois grâces décrites dans les nouvelles subséquentes et évoque ainsi de manière codée Mme Elie de Beaumont, Mme Riccoboni, Mme Leprince-Beaumont, Mme de Puisieux, Mme d'Acier, Mme du Châtelet, Mme Benoist et Mme Beauharnais¹². On peut penser qu'il place les femmes auteurs dans une catégorie à part, et qu'elles ne font pas partie pour lui des auteurs littéraires. Cependant, dans *La Paysanne pervertie*, des œuvres de femmes auteurs sont incluses dans le programme de lecture d'Ursule, à côté de celles d'hommes, sans distinction des sexes des auteurs. Gaudet conseille à Ursule :

« 2-Tous les romans exceptés ceux des *Scudéry* : ainsi vous aurez *La Princesse de Clèves*, *Mme de Villedieu*, *Hippolyte Douglass*, le *Sopha* et tout Crébillon fils, *Angola*, *Les Bijoux indiscrets*, *Le Grelot*, *Les Lettres d'un singe*, celles du *Marquis de Rozelle*, *l'Héloïse* ; en un mot, tous les romans qui sont bien écrits. »¹³

Mme de Lafayette (*La Princesse de Clèves*), Mme de Villedieu, Mme d'Aulnoy (*Hypolite, comte de Douglass*), Mme Elie de Beaumont (*Lettres du marquis de Roselle*) sont donc placées aux côtés de Crébillon fils, de La Morlière, de Diderot, ... Rétif mêle les genres pour réunir ces œuvres diverses, il place les écrits de femmes aux côtés d'écrits libertins et non parmi les grands romans ; cependant il les rassemble au nom de la qualité de leur écriture. Il reconnaît donc aux femmes des qualités de plume, même s'il cite leurs œuvres parmi les lectures valables pour Ursule, une lectrice peu lettrée et destinée au libertinage. Seule Mme Riccoboni, pour laquelle Rétif a une grande admiration, a l'honneur d'être dans le programme d'étude d'Edmond, parmi les auteurs supérieurs¹⁴ au côté de l'abbé Prévost :

« 15- Prévôt, Mme Roccoboni et tous nos bons romanciers »¹⁵.

Elle est défendue à plusieurs reprises¹⁶ par Rétif, comme l'exception parmi les femmes auteurs mais bien d'autres femmes reçoivent ses louanges dans *Les Nuits de Paris* : dans la CXXXième nuit, un personnage énumère la liste des auteurs puis des auteures du XVIIIe siècle, en accompagnant de commentaires élogieux ses références. Fanny de Beauharnais qui a accueilli Rétif dans son salon à partir de 1787 est la première des dames évoquée. Plus de vingt femmes auteurs sont citées soit par leur nom, soit par une déformation de leur nom, soit par le titre d'une œuvre ou une déformation du titre. Rétif mélange des femmes qu'il admire et dont il fait régulièrement l'éloge (Mme de Beauharnais, Mme Riccoboni) et des femmes auteurs qu'il déteste et dont il trace par ailleurs des portraits-charge (Mme de Genlis, Mme Desgouges) en les traitant avec la même mansuétude dans ce discours :

¹¹ Rétif de la Bretonne, « Les Femmes auteurs », CCXLVème Nouvelle, *Les Contemporaines*, éd. cit., p. 31.

¹² Colette Piau donne les clés des neuf muses et trois grâces dans Colette Piau, « Rétif et le salon de Mme Beauharnais », *Etudes rétiviennes*, vol. IX, p. 114.

¹³ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, cinquième partie, lettre CVII, éd. cit. p. 354.

¹⁴ Crébillon est présent dans les deux programmes, même s'ils sont censés n'avoir aucun point commun : « tous les livres de votre frère, à l'exception du Voltaire et des Théâtres ne sont pas faits pour vous, belle Ursule » écrit Gaudet. Pierre Testud explique que Crébillon est devenu l'ami de Rétif après qu'il ait approuvé en tant que censeur, *Le Théâtre réformé par une femme* de Rétif, œuvre dans laquelle Rétif le critiquait. Rétif en conçut beaucoup d'admiration pour lui et il le salue ensuite peut être ainsi. Cf Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, éd. établie par Pierre Testud, Gallimard, La Pléiade, 1989.

¹⁵ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, cinquième partie, lettre CVII, éd. cit. p. 353.

¹⁶ Il revient sur Mme Riccoboni dans *La Paysanne pervertie*, p. 355, pour la défendre des accusations de plagiat et note son admiration pour « l'élégante Riccoboni » dans *Monsieur Nicolas* et dans *Les françaises*, dans « La Fille d'esprit », éd. cit, p. 177.

« (...) Mad. Degenlis trace à la Jeunesse ses devoirs, et les embellit par des récits attachants. Près du siège du Dieu-du goût, l'élégante Riccoboni fait soupirer son intéressante Fanni ou trace légèrement les aimables caprices de la Catesby (...) »¹⁷

Mme de Genlis elle-même, pourtant auteur quelques années plus tard de : *De l'influence des femmes sur la littérature comme protectrices des lettres et comme auteurs*¹⁸, écrivain aussi proluxe que Rétif, familière également des listes puisqu'elle trace des programmes de lecture dans ses écrits pédagogiques, ne donne pas autant de noms de femmes auteurs à la même époque. Dans *Adèle et Théodore*, publié en 1782, le programme de lecture d'Adèle comprend : *Les Conversations d'Emilie* de Mme d'Épinay, *Les Dialogues* de Mme Laffite, *Les Lettres péruviennes* de Mme de Graffigny (en italien¹⁹), les poésies de Mme Deshoulières, le Théâtre de Mlle Barbier et les *Lettres* de Mme de Sévigné. Mme de Genlis établit un programme gradué en fonction de l'âge de son élève et préconise de commencer par des œuvres de second ordre avant d'aborder les grandes œuvres, dont l'élève pourra ainsi sentir toutes les qualités par comparaison ; elle place parmi les œuvres de second ordre notamment *La Princesse de Clèves* et *Les Lettres péruviennes* ; elle place même ce dernier ouvrage, à la fin du plan de lecture, parmi les ouvrages « qu'il n'est pas absolument nécessaire de connaître » et qui peuvent être supprimés par les lectrices, mères de famille, souhaitant suivre le programme d'éducation d'Adèle²⁰. Les *Lettres* de Mme de Sévigné, à lire vers 16 ans, et les Poésies de Mme Deshoulières, vers 17 ans, accèdent seules aux plus haut du palmarès établi par Mme de Genlis, avec bien sûr les œuvres écrites par son héroïne éducatrice, personnage relais de l'auteur. Aucune femme n'est admise parmi les grandes œuvres qui ne sont accessibles qu'après le mariage.

Mme d'Épinay dans *Les Conversations d'Emilie* (1775)²¹ conseille le théâtre d'éducation de Mme de Genlis, quelques contes de fées, à lire avec précaution et les écrits de Mme de Lambert. Les femmes auteurs d'ouvrages éducatifs, contemporaines de Rétif, citent bien les écrits de leurs consœurs mais aucune ne fait une liste telle que celles de Rétif. Olympe de Gouges se plaint même que les femmes sont les plus vives à critiquer les écrits féminins et qu'il n'existe pas de solidarité féminine dans ce domaine dans sa Préface au *Mémoire de Madame de Valmont* (1788)²². Il est vrai que des rivalités nuisent souvent à de plus amples louanges : Mme de Genlis et Mme D'Épinay en lice toutes deux pour le prix Monthyon, en 1783, créé par l'Académie française pour couronner l'ouvrage « dont il pourrait résulter le plus grand bien pour la société », ne sont pas toujours pleines d'aménité l'une envers l'autre dans leurs correspondances, toutefois elles font référence à leurs œuvres respectives dans leurs écrits éducatifs. La position d'une plébéienne comme Olympe de Gouges, défendant les droits des femmes hardiment et l'égalité des sexes est plus difficile ; elle ne produit pas dans le seul domaine « autorisé » aux femmes auteurs après Rousseau : les ouvrages d'éducation et elle s'attaque aux valeurs fondamentales de l'Ancien Régime.

¹⁷ Rétif de la Bretonne, *Les Nuits de Paris ou le spectateur nocturne*, tome 5, 9^{ième} partie, publié à Londres, 1788 ; édition Slatkine Reprints, Genève-Paris, 1987, p. 2144.

¹⁸ Mme de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs*, Paris, Maradan librairie, 1811.

¹⁹ Mme de Genlis préconise la lecture d'œuvres romanesques françaises en langue étrangère, afin d'éviter une lecture par identification. Le travail de traduction permet d'aborder un petit nombre d'œuvres romanesques que la jeune fille pourrait avoir la curiosité et le désir de lire, guidée par sa mère, elle ne se laissera pas aller à la rêverie mais fera travailler ainsi son esprit.

²⁰ Dans ce cas, elle propose toutefois des ouvrages de substitution parmi lesquels les œuvres d'une autre femme : Mme Lambert, *Avis d'une mère à sa fille et Avis d'une mère à son fils. Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation* de Mme de Genlis est paru en 1782 à Paris, chez Michel Lambert, en 3 volumes. L'œuvre couvre près de 1200 pages, elle n'est pas rééditée aujourd'hui.

²¹ Mme d'Épinay, *Les Conversations d'Emilie*, Oxford, Voltaire Fondation, 1996, p. 286 et 338.

²² Olympe de Gouges, *Mémoires de Madame de Valmont* (1788), Paris, Indigo et Côté femmes éditions, 1995, « préface pour les dames ou le portrait des femmes », p. 7-11.

Cependant Rétif de la Bretonne cite même Olympe de Gouges parmi les femmes auteurs du siècle, dans *Les Nuits de Paris* :

« Madame Degouges fait des pièces de théâtre dignes d'être représentées. »²³

Son discours change toutefois quand il lui consacre une monographie : il fait d'elle, comme de Mme de Genlis, un portrait au vitriol à la fin de *l'Année des Dames nationales*²⁴, mais il en parle. Par ses écrits, Rétif de la Bretonne inscrit dans l'histoire et dans le champ littéraire du XVIIIe siècle plus de femmes auteurs qu'aucun autre écrivain, homme ou femme, de son époque. Comment comprendre un tel paradoxe ?

Rétif : entre l'écrivain et l'homme

Un homme de contradictions

Rétif lui-même note la contradiction qui existe entre ses propos et loin de clarifier, il obscurcit souvent sa position. Dans *Les Contemporaines*, après avoir émis la thèse que les femmes auteurs stigmatisaient des sociétés corrompues, puis durant cinq pages énuméré toutes les femmes auteurs célèbres des siècles passés, du siècle de Louis XIV puis du XVIIIe siècle, il conclut :

« Cependant, on ne saurait dire, je l'avoue, que notre siècle soit aussi corrompu que les précédents et je conviens que le grand nombre de Femmes auteurs qu'on y voit, ne prouve rien pour ma thèse. »²⁵

Pour s'en sortir, il effectue de savants renvois entre les notes pour effacer son point de vue auctorial. Une astérisque invite à lire en bas de page :

« ...je ne connais aucune des femmes de lettres dont je rapporterai les histoires ; je ne me suis attaché qu'à faire aux canevas qu'on m'a donnés des changements multipliés, dans les indications seulement ; mais j'ai respecté les faits suivant mon usage. »²⁶

Rétif s'efface pour revenir au premier plan défendre « son usage ». Il respecte les faits mais il ne sait pas s'ils sont vrais, ce sont des canevas qui lui ont été rapportés. Au sujet des femmes auteurs, Rétif craint-il de s'engager ? Il attaque le portrait de célèbres contemporaines pourvues d'amis puissants. Il brouille les pistes de même dans *La Paysanne pervertie* en utilisant les notes et la parole relais d'un pseudo-éditeur :

« 2- Mme la C*** de G** dont les ouvrages sont déjà traduits. [Note de l'éditeur, qui n'est pas de l'avis de Gaud. sur le Th. ni sur les F. aut.] »²⁷

L'auteur-éditeur note entre crochets et de façon abrégée qu'il se différencie de son personnage, alors que Gaudet expose des théories que Rétif a par ailleurs affichées et énoncées sous son nom. S'agit-il de diminuer la puissance de l'attaque contre les femmes auteurs ?

Gaudet lui-même, dans *La Paysanne pervertie*, termine son discours en évoquant la force des préjugés. Il enseigne à Ursule à écouter les préjugés :

« écoutez-les, toutes les fois que leurs chimères peuvent avoir des effets réels sur l'esprit de ceux que vous aurez intérêt de ménager. »²⁸

²³ Rétif de la Bretonne, *Les Nuits de Paris*, CXXXème nuit, tome 5, Genève-Paris, éd. Slatkine reprints, 1987, p. 2145.

²⁴ Nicolas Edme Restif de la Bretonne, *L'Année des dames nationales*, à Genève, 1794 ; tomes 11-12, Genève-Paris, Slatkine reprints, 1988, pp. 3805-3806 pour « la genlis » et pp. 3809-3810 pour « Olimpe de Gouges ou « Furie de gouges » ».

²⁵ Rétif de la Bretonne, *Les Contemporaines*, « Les Femmes auteurs », éd. cit. p. 31.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, cinquième partie, lettre CVII, note 2, p. 355.

²⁸ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, cinquième partie, lettre CVII, p. 355.

A la suite de sa diatribe contre les femmes auteurs, le lecteur ou la lectrice peut comprendre que la femme auteur véhicule trop de préjugés dans l'inconscient collectif pour qu'une honnête femme puisse écrire sans danger, mieux vaut donc se détourner de l'écriture. Cependant sont-ce des chimères pour Gaudet qui dit éprouver du dégoût pour une jolie fille s'il apprend qu'elle est auteur ou autrice ? Rétif lui-même envisage-t-il comme des préjugés sans fondement les allégations contre les femmes auteurs ou est-il foncièrement persuadé qu'il s'agit de déviances ?

Sa position est ambiguë mais celle des plus grands auteurs de l'époque ne l'est pas moins ; les philosophes sont loin de s'engager ouvertement en faveur ou contre les femmes de lettres. Voltaire affirme que la physiologie de la femme la rend inférieure à l'homme et que le génie est masculin par nature, tout en vivant aux côtés de la savante Mme du Châtelet et en louant les qualités intellectuelles de ses amies dans les salons. Diderot plaint la dépendance des femmes de leur matrice qui engendre une sensibilité excessive mais partage ses idées par courrier avec Sophie Volland et fréquente assidûment le salon de Julie Lespinasse. L'encyclopédie désigne l'éducation comme la principale cause de l'état d'infériorité des femmes mais ne réclame pas une éducation similaire pour les deux sexes ; les philosophes semblent craindre que la distinction entre les sexes disparaisse dangereusement à éducation égale et que l'ordre social soit bouleversé.

Rétif est donc un homme de contradiction mais il est loin d'être le seul en son siècle sur le sujet des femmes auteurs. Il se distingue sur ce point en abordant le sujet. Pourquoi s'engage-t-il plus que les autres ?

Un homme du peuple en quête de reconnaissance

Son milieu d'origine le porte à véhiculer les propos condamnant traditionnellement les femmes auteurs, accusées d'inverser les rôles et d'usurper les prérogatives masculines, la veine populaire se rie des femmes savantes et des autrices, bien avant les *Femmes savantes* de Molière, comme le fait Rétif à travers ses déclarations virulentes. De plus, fasciné par le monde des lettres, l'autodidacte Rétif fait du livre un instrument masculin propre à séduire les femmes dont le pouvoir ne saurait être concédé à la gent féminine.

Cependant il aspire à fréquenter d'autres milieux dans lesquels les femmes sont traitées avec plus de considérations. Il est en quête de reconnaissance en tant qu'écrivain et cette reconnaissance passe par la fréquentation des femmes de la haute société qui se plaisent parfois à écrire et même à publier, telle Fanny Beauharnais. Il ne peut méconnaître le pouvoir des salons mondains et de celles qui les animent. Très soucieux de l'avis des critiques, Rétif rêve de se voir inscrit parmi les écrivains importants du siècle des Lumières. Il écrit par exemple dans *Monsieur Nicolas* :

« Je sais que je fus très piqué moi-même de ne pas me voir dans les *Trois siècles* attribués à Sabathier (sic) de Castres ; à la vérité, ce ne fut qu'un instant ; je me félicitai bientôt de n'y pas occuper une place comme Nougaret, du Rozoy et quelques autres, qui tous valaient mieux que Sabathier, mais que l'auteur de leurs différents articles appréciait assez juste... »²⁹

Pour remédier à l'absence de citation de son œuvre, il multiplie les palmarès littéraires et les discours sur la littérature dans son œuvre. Ces morceaux lui permettent de placer ses écrits en bonne compagnie. Dans ses palmarès, il mêle auteurs masculins et féminins, tout comme

²⁹ Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, VI, p. 487. Cité par Pierre Testud, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, Droz, 1977. Il s'agit de l'œuvre de Sabathier de Castres, *Les Trois siècles de littérature française ou tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1779*, par ordre alphabétique, La Haye, 1779, 3 volumes.

auteurs académiques et auteurs autodidactes, succès littéraires et oeuvres moins renommées et son œuvre se trouve toujours mise en valeur. Il ne se situe jamais comme un écrivain de second plan, il se place entre Corneille, Molière et des « auteuses » contemporaines.

Même si les romans de Rétif tournent rapidement au panégyrique de son œuvre, selon Pierre Testud, son intérêt n'est pas seulement de placer ses œuvres parmi les plus célèbres :

« Rétif tient davantage par ses nomenclatures à affirmer son autorité légiférante dans un domaine où sa création, le plus souvent dépréciée, ne lui en confère aucune. Peut être pense-t-il qu'à force de répertoires critiques, il finira par imposer sa compétence littéraire. »³⁰

Citer les femmes lui permet de se poser en tant que critique littéraire moderne, ouvert à toutes la littérature de son temps. Rétif, qui se dit « peintre de la réalité », ne peut omettre la place prise par les femmes dans la réalité du monde littéraire du XVIIIe siècle, en tant que lectrices, prescriptrices, diffuseuses mais aussi auteuses.

« J'ignore si M. L'abbé Sabbathier a parlé des femmes de lettres dans son immortel ouvrage des III Siècles de la littérature. » écrit-il, fier de montrer qu'il entend faire mieux que son prédécesseur et présenter un tableau littéraire du siècle complet incluant les « auteuses ».

S'instaurer critique, c'est se situer dans une position dominante par rapport au lot des auteurs et notamment des auteuses qu'il peut encenser ou vilipender à son gré. Rétif trouve aussi un certain plaisir à dominer ainsi les femmes de lettres.

La femme de lettres : un fantasme inavoué de Rétif ?

Coucher sur le papier tous ces noms de femmes n'est-ce pas aussi faire la liste des conquêtes rêvées, le catalogue des femmes que Rétif désirerait soumettre à ses désirs ? Symboliquement, Rétif marque ainsi son pouvoir, sur toutes celles qui connaissent un succès dans la haute société qui ne lui est pas concédé.

Rétif divise les productions : selon lui, à la femme sont réservées les « vives et sémillantes productions » et il reconnaît à certaines du talent dans ce domaine ; Gaudet nuance ses propos dans la lettre CXIII après sa condamnation des autrices (lettre CVII) :

« je voudrai qu'une femme autrice ne peignit que la nature, qu'elle n'eut de moyen que ceux de l'esprit naturel, sans aucun appui de la lecture. Cependant il faut des exceptions : je permettrai la science à Madame Riccoboni ; parce qu'elle sait en faire un charmant usage ; à Madame de Genlis, parce qu'elle sait la rendre utile ; mais je l'interdirai à Mlle Saint-Léger parce que l'ignorance doit être adorable dans ses vives et sémillantes productions. »³¹

La femme auteur garde un attrait, ainsi que ses productions, quand elle sait rester naturelle. Seules quelques exceptions telle Madame Riccoboni, l'unique pour laquelle il reconnaisse constamment un grand talent, peuvent être à la fois des auteuses de livres sérieux et des femmes désirables. Dans *Monsieur Nicolas*, il glisse son nom dans la liste des ses conquêtes, sous la forme d'un anagramme :

« Des aventures où je fus aimé par Mmes Hollier, Mauviette, Saniez, Inobocir, ... »³²

Il se rêve ainsi aimé de Mme Ricoboni, ou Inobocir, désiré par une femme d'esprit et de talent, qu'il présente comme son maître. En effet, elle est le seul auteur qu'il reconnaît avoir imité dans ses commentaires sur ses ouvrages :

³⁰ Pierre Testud, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, Droz, 1977, p. 240.

³¹ Rétif de la Bretonne, *La Paysanne pervertie*, lettre CXIII, éd. cit. , p. 392.

³² Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, tome 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 147.

« C'est ainsi que, dans *La Famille vertueuse*, j'avais voulu imiter Mme Riccoboni. Je n'ai imité personne dans mes ouvrages suivants. »³³

Au sujet des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, Jean Goulemot écrit :

« Le séducteur, par complaisance ambiguë, se rêve une femme à la fois forte comme lui et totalement offerte, le prenant autant qu'elle est prise par lui. Femme maîtresse et maîtresse femme, source de vertige et de peur, sur laquelle peuvent s'exercer sa fascination et ses refus. Mme de Merteuil traduit l'impossibilité de penser l'autre autrement que dans un rapport de domination. »³⁴

Les femmes auteurs exercent une telle fascination, semble-t-il, sur Rétif de la Bretonne : s'il énonce des « refus » violents à l'encontre de la majorité d'entre elles, Rétif avoue son admiration inconditionnelle pour Mme Riccoboni. Rétif sollicite des entretiens avec Madame de Staël au début des années 1790, dont il se dit ravi. Il a pu évoluer au contact de la comtesse de Beauharnais qui dès 1773, dans *A tous les penseurs, salut*, revendiquait « le droit d'écrire » pour le sexe auquel il n'est pas permis de chercher à « s'immortaliser »³⁵. Il nomme Fanny Beauharnais sa troisième « Parangon », dans *Monsieur Nicolas*, lui conférant ainsi le statut d'éducatrice, de soutien et d'objet de désir.

La femme auteur est donc pour Rétif de la Bretonne un objet constant de discours et le sujet d'affirmations contradictoires. Il affirme directement ou par le biais de personnages relais que les autrices sont à exclure des femmes désirables et que la réserve, la retenue et le silence doivent être la règle des femmes honnêtes. Il suit et outrepassa les discours de son maître Rousseau en limitant l'esprit des femmes à seize ans. Dans le même temps, son œuvre propose un catalogue des femmes auteurs du XVIIIe siècle inégalé, il dresse pour la postérité le palmarès des auteuses des siècles passés et de son temps et note les qualités de nombreuses œuvres féminines. Rétif se présente comme un homme de paradoxes et de contradictions ; sur ce sujet, sa position est ambiguë, à l'instar de celle de bien des hommes des lumières. Ecrivain en quête de reconnaissance, il trouve dans cette énumération des femmes auteurs le moyen de se poser en homme de lettres, critique ouvert et novateur. Insérer les auteuses dans ses tableaux du monde littéraire lui permet de rendre une vision naturelle et réaliste de la sphère littéraire de son temps, mais aussi idéalisée car ainsi il se pose en juge magnanime ou critique et d'acquiert une position dominante par rapport aux femmes de lettres. Il réalise un fantasme : coucher sur le papier, maîtriser et traiter à son gré femmes et livres, ses deux sujets de prédilection, réunis dans l'auteuse ou l'autrice.

BIBLIOGRAPHIE :

³³ Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1989, p. 185 et dans *Mes ouvrages : La Famille vertueuse* p. 897 : « Mon style, dans cet ouvrage n'est pas encore à moi ; je m'efforçais d'imiter celui des livres que j'avais lus, surtout ceux de Mme Riccoboni. »

³⁴ Jean-Marie Goulemot, « Le Lecteur voyeur et la mise en scène de l'imaginaire viril dans les *Liaisons dangereuses* », [In] *Laclos et le libertinage, 1782-1982*, actes du colloque du bicentenaire des *Liaisons dangereuses*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983.

³⁵ Voir au sujet de la comtesse de Beauharnais et de ses relations avec Rétif de la Bretonne l'article de Colette de Piau, « Rétif et le salon de Mme de Beauharnais », *Etudes Rétiviennes*, vol. IX, p. 109-131 et celui de Philippe Havard de la Montagne, « Fanny de Beauharnais, inspiratrice de Rétif de la Bretonne », vol. XXXIV, déc. 2002.

Œuvres de Rétif de la Bretonne

- *La Paysanne pervertie (1784)*, éd. de Béatrice Didier, Paris, Garnier Flammarion, 1972.
- *Les Contemporaines*, tomes 39-40, Slatkine reprints, Genève-Paris, 1988 (réimp. de l'éd. de 1785).
- *Les Françaises*, Slatkine reprints, Genève-Paris, 1988 (réimp. de l'éd. de 1786).
- *Les Nuits de Paris*, CXXXème nuit, tome 5, Genève-Paris, éd. Slatkine reprints, 1987.
- *L'Année des dames nationales*, tomes 11-12, Genève-Paris, Slatkine reprints, 1988 (réimp. de l'éd. de 1794).
- *Monsieur Nicolas*, éd. de Pierre Testud, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1989.

Œuvres critiques

- Actes du Colloque d'Aix en Provence du 24-25 janvier 2002 : « le Monde littéraire de Rétif de la Bretonne », vol. 34, *Etudes rétiviennes*, déc. 2002.
- Geneviève Goubier-Robert, « L'Année des Dames nationales ou l'art des histoires enveloppées », vol. 21, *Etudes rétiviennes*, déc. 1994, pp. 129-143.
- Nicole Masson, « L'autre sexe : physiologie, mythologie et féminisme », *Etudes rétiviennes*, vol. 6, sept. 1987, pp. 47-56.
- Nicole Masson, « Les rencontres féminines de Nicolas », vol.9, *Etudes rétiviennes*, déc. 1988, pp. 5-16.
- Colette Piau, « Rétif et le salon de Mme Beauharnais », *Etudes rétiviennes*, vol. 9, déc. 1989, pp. 109-131.
- Jean-Jacques Tatin-Gourier, « Critique, lecture et écriture du roman dans *Monsieur Nicolas* », [In] *L'Épreuve du lecteur : livre et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, Actes du 8^{ième} colloque de de la SATOR (Louvain-Anvers 1994), Louvain-Paris, éd. Peeters, 1995, pp. 423-435.
- Pierre Testud, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, Droz, 1977.
- Pierre Testud, « Le romanesque de la lecture dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne », [In] *L'Épreuve du lecteur : livre et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, Actes du 8^{ième} colloque de de la SATOR (Louvain-Anvers 1994), Louvain-Paris, éd. Peeters, 1995, pp. 407-417.
- Pierre Testud, « Le Discours de Rétif sur la littérature », *Etudes rétiviennes*, vol. 30, 30 juin 1999, pp. 53-82.